



Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 27  
Membres présents: 25  
Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2021-49  
Conseil Municipal du 28 Avril 2021

**DATE DE CONVOCATION** : 22 Avril 2021

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGIER- M.H. AUBINEAU T.DEGRANDE – P.FREON - M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC- K. PERROIS - S.BROUILLET – W. BOURGEAU – E.PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL - S.RAYNAUD – C. NANGLARD – P. BERTON – C. RAFIN

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEAU – S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS** - P. ORMECHE – S. DELIMOGEES

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : P. BERTON

**OBJET : AILAN - COMPLÉMENT DE DÉLIBÉRATION**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU les statuts de l'Association Intercommunale pour les Loisirs et les Activités Nature (AILAN),  
VU la délibération n° 2021-04 du 29 janvier 2021 relative à la participation de la commune au centre de loisirs de l'AILAN pour la période du 02/11/2019 au 02/12/2020,

**Considérant** la nécessité de compléter ladite délibération par l'ouverture des crédits au compte 6574 du budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **PAR 27 VOIX POUR** :

- ✓ De participer financièrement aux activités de centre de loisirs organisées par l'AILAN pour les usagers castelnoviens à hauteur de 5 € par enfant et par jour de présence réelle pour l'accueil de loisirs, à hauteur de 3 € par enfant par jour de présence réelle le mercredi,
- ✓ D'attribuer une participation à l'AILAN de 5 803,00 € pour la période considérée,
- ✓ Dit que les crédits sont inscrits au compte 6574 du budget primitif 2021,
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes afférents aux versements de ces participations.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE